# Exposé sur les Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'Habitat.

## B. METHODOLOGIE

L'exposé est essentiellement centré sur les sujets centraux et les tableaux recommandés dans la version provisoire du document sur les Principes et Recommandations concernant les Recensements de la Populations et de l'Habitat.

### 1. LES SUJETS RECOMMANDES

Dans cette partie ne seront abordés que les sujets qui posent problème du point de vue faisabilité et pertinence.

a) **Caractéristiques des migrations géographiques et intérieures**

- *Points (2.46 à 2.51) : Résidence habituelle*

La résidence habituelle est difficile à cerner dans le cas du Tchad surtout quand se trouve en milieu nomade. Le prochain recensement du Tchad tout comme celui que de 1993 la variable opérationnelle est le lieu de résidence au moment du recensement.

b) **Caractéristiques de migration internationale**

- *Points (2.337 à 2. 340) : Année ou période d'arrivée*

S'il est possible de renseigner l'année d'arrivée, il cependant hasardeux d'avoir une idée précise sur le mois d'arrivée. Comme cette information fait à la mémoire, il est souhaitable de retenir la durée écoulée depuis l'installation de la personne.

**C) Caractéristiques de migration internationale**

*- Points (2.106 à 113) : Composition du ménage et de la famille*

La concept de noyaux familial parait difficile à opérationnaliser dans les recensements. Dans un recensement il n'est pas facile d'obtenir des informations complètes sur chacune membre du ménage. Même avec l'intégration des des ménages intergénérationnels, la partie n'est pas aisée. Le concept d'enfant retenu au point 2.110 par exemple pose problème surtout que la déclaration est celle du chef de ménage ou de l'enfant en question. Encore faut-il que l'enfant se déclare comme divorcé pour l'exclure du noyau familial. De ces observations, le noyau familial et les concepts dérivés au point 2.112 peuvent être mieux saisi par des enquêtes que par un recensement.

**d)Caractéristiques sociodémographiques**

- Points (2.141 à 2.143) : Peuples indigènes

(R.A.S pour le cas du Tchad)

- Points (2.169 à 2.170) : Mortalité dans le ménage

Comme il est possible dans un recensement de recueillir des informations sur tous les décès survenus dans un ménage au cours des 12 derniers mois, on pourrait saisir cette opportunité pour mesurer la mortalité maternelle. On pourra formuler la question les questions sur la mortalité de la façon suivante :

| Est-ce qu'un membre de ce ménage est décédé au cours des 12 derniers mois ? 1. Oui 2. Non<br>Si oui, entrez les informations suivantes sur chacune des personnes décédées : | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Nom | Sexe<br>1=M<br>2=F | Age au décès | Si la personne décédée est une femme âgée de 15 à 49 ans, était-elle enceinte au moment du décès ? | | |
| | | | Enceinte ?<br>1=Oui 2=Non | En train d'accoucher ?<br>1=Oui 2=Non | Dans les deux mois suivant une grossesse ou un accouchement ?<br>1=Oui 2=Non |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

NB : Ces questions peuvent être mises dans une position en vue sur le questionnaire de recensement (tel qu'un encadré sur la page de couverture). On le voit ce tableau résume toutes les types de mortalité.

**e) Les thèmes émergents dans les recensements (suggestions)**

- La situation des enfants : en partant du fait que le travail des enfants prend de l'ampleur dans certains d'Afrique, le travail des enfants peut faire l'objet d'un thème d'analyse. Il suffit de renseigner seulement la variable activité pour les enfants de moins de 14 ans pour ce faire. Comme les enfants ont des besoins spécifiques, ces aspects pourraient être abordés à travers cette analyse.

- La situation de la femme : l'analyse de la situation dans les recensement si on veut mettre en exergue les stéréotypes sexistes dont elles sont victimes. C'est également l'occasion de mettre l'accent l'analyse selon le genre.

- La pauvreté : les données collectées dans les recensements sur l'accès aux services communautaires, les types de logement, l'énergie, l'approvisionnement en eau, etc. peuvent servir des éléments discriminants pour l'analyse de la pauvreté non monétaire.

- La mortalité maternelle abordée précédemment.

**2. TABULATIONS RECOMMANDEES**

**a) Tableau (P2.4) :** tableau pertinent qui permet de mieux mesurer la dynamique de contribution de force de travail de la population née à l'étranger. Il serait même souhaitable de présenter un tableau sur la population née à l'étranger effectivement occupée.

**b) Tableau (P4.**2) : Etudier la possibilité d'insérer une modalité *"union libre "* puisque le ce phénomène prend de l'ampleur surtout dans les villes.

**c) Tableau (5.**4) : Etudier la possibilité de présenter un tableau les décès maternels par âge au décès.

**d) Tableau (7.1**) : dans la mesure du possible présenter un tableau sur les types d'activités exercés par les enfants ; ceci permet de connaître et d'apprécier selon les pays les activités à haute intensité de main d'œuvre d'enfants.

**e) Tableau (P8.2) :** collecter les données sur les handicaps pose problème. Le plus souvent les informations sont fournies par un membre du ménage, et on n'est pas sûr du type de handicap dont est victime la personne concernée.

**f) Tableau (OptH01) :** du fait des difficultés à identifier les noyaux familiaux, ce tableau n'est pas envisageable à l'état des études sur les familles au Tchad.

**g) Tableaux (RecH05 et OptH02) :** Parfois ce type de recoupement n'est pas opérationnel. L'usage qu'on en fait d'un logement peut être sujet à controverse : un logement peut être en même temps à usage et d'échoppe.

## C : LES MANAGEGERS DES RECENSEMENTS

### 1 Expériences liées aux recensements de la population la plus récente.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1993 était le tout premier depuis l'indépendance du Pays. La plupart de tous les cadres impliqués dans cette opération n'avaient pas d'expérience, mais le succès de cette opération était imputable à leur la bonne disponibilité et surtout à leur pleine collaboration avec les conseillers régionaux de l'UNFPA.
Mais quelles ont été les expériences positives tirées de cette première opération qui méritent d'être capitalisées ?.

### - cartographie

En raison des contraintes climatiques au Tchad, il a fallu adopter une stratégie de proximité. La période ou les routes sont pratiquement praticables va de novembre à avril, soir environ six (6) mois, alors que les travaux cartographiques devaient être menés de manière continue. Considérant que la pluviométrie est relativement faible

dans la partie Nord du pays qui représente prés de 50 **%** du territoire national, les 18 équipes de cartographes/topographes qui ont été formées ont été déployées dans un premier dans cette partie. C'est en saison sèche que le centre et le Sud du pays ont été travaillés. La ville de N'Djamena a été travaillée en tout dernier lieu a cause de la mobilité de la population.

Les fonds de cartes qui ont servi de base à ces travaux ont demandés et obtenus de l'IGN France. Ces fonds de cartes datent de 1958 et ont été complétés par les fonds de cartes de sources administratives. Comme faiblesse par rapport à ces travaux, nous avions noté la non utilisation des GPS. C'est pourquoi, il est prévu l'utilisation de ce matériel dans le cadre des travaux préparatoires du Deuxième Recensement.

Les résultats des travaux cartographiques ont été beaucoup appréciés tant par les spécialistes en la matière que par les autorités administratives. Les cartes et le fichier national des villages et localités qui en résultent constituent les informations les plus demandées par les utilisateurs.

## - campagne de sensibilisation

Le fait que Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, soit le tout premier à être réalisé dans le pays constitue en soit même un événement sensibilisateur, car il constitue la rupture avec la tradition dans l'organisation des recensements de type coloniaux, organisés jusque là dans le pays.

La campagne de sensibilisation a couvert toute la phase des travaux cartographiques, mais elle a été intensifiée à trois mois du dénombrement, pendant le dénombrement et l'enquête de couverture. Cette campagne est principalement menée par la section sensibilisation composée d'un professionnel du Ministère de la Communication, du Ministère de l'intérieur et du Ministère de la Défense Nationale. Ces cadres effectuent des missions conjointes permanentes sur le terrain pour s'assurer du bon déroulement des travaux. Cette section a élaboré un document de stratégie de sensibilisation qui a servi de base à la campagne.

La mise en place du cadre institutionnel cohérent de l'opération bien avant le démarrage des travaux contribue également à cette campagne de sensibilisation. Il s'agit du Conseil National de la Population composé des membres du Gouvernement, de l'Assemblée Nationale, la Société civile ; du Comité Technique et Préfectoraux de Recensement composés de hauts cadres de l'Administration publique, des Préfets, des Préfet, Sous/ Préfet, etc..

Les membres de ces différentes structures organisent tous les trois (3) mois des réunions de suivi avec les cadres nationaux en charge du projet pour être informés de l'Etat d'avancement des travaux et les difficultés. A la fin de chaque rencontre, les recommandations précises sont faites afin que les problèmes relevés soient résolus. Ces rencontres sont médiatisées et ont effet de sensibilisation.

Plusieurs séminaires de sensibilisation avec toutes les couches de population ont été organisés avant et durant les phases des travaux cartographiques, de dénombrement et d'enquête de couverture. Le tout premier qui a été organisé c'est

celui des préfets de toutes les régions du Tchad, suivi des ceux des professionnels de la communication, de la société civile, des Chefs des partis politiques, des associations des populations nomades, des associations des enfants de la rue etc..

A trois mois du dénombrement de la population, cette campagne s'est intensifiée avec l'édition et la distribution des thee Shirt recensement portant inscription de la date projetée pour le dénombrement. Un appel d'offre pour la chanson « recensement » a été lancé et a permis de retenir la meilleure chanson recensement diffusé trois fois par jour à la Radio Nationale du Tchad. Le contenu de la Chanson s'articule autour la date du recensement, de l'importance de ses résultats dans la planification et le suivi des programmes de développement, les personnes concernées par le recensement, les principales questions qui seront posées etc.

Mais le signal le plus fort de la campagne de sensibilisation a été la tenue d'un conseil extra ordinaire des Ministres présidé par le président de la république à une semaine du dénombrement et qui a décidé que chaque membre du Gouvernement se rende dans son fief pour renforcer les autorités locales dans la campagne de sensibilisation.

## - recrutement

Face à l'inquiétude des responsables du projet de ne pas disposer des ressources humaines nécessaire pouvant être formés pour servir le rôle d'agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs au moment du dénombrement, des fiches de renseignement ont été remis aux agents cartographes qui parallèlement aux travaux cartographiques, collectent les informations village par village sur les personnes ayant le niveau de troisième avec le BEPC. L'exploitation de ces fiches a permis d'identifier à l'avance les zones déficitaires en termes d'agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs et dont il faut prendre des dispositions à l'avance pour y remédier. Aussi, le Tchad est un pays multi ethnique et multi langue et il faut éviter d'imposer les agents recenseurs aux régions dont ils ne parlent pas la langue, cela éviterait les problèmes d'interprétation des questions. L'exploitation des fiches a fait apparaître que deux régions du Tchad sont déficitaires en termes des ressources humaines disponibles. Ces résultats ont permis aux responsables du projet à deus semaines du démarrage des travaux de dénombrement, de procéder au recrutement des ressortissants de ces régions qui se trouvaient dans la capitale N'Djamena pour les former et les transporter dans leur région d'origine pour servir d'agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs. Mais le fait que le Gouvernement ait décidé de prolonger de manière exceptionnelle les congés des Pâques, pour mettre élèves, étudiants et enseignants à la disposition du Bureau de Recensement a beaucoup facilité le processus de recrutement.

## - formation

Au total environ 10 000 agents de toutes les catégories avaient été formés. Les responsables du projet ont opté pour une formation décentralisée. Entre temps, le pays comptait 14 préfectures, plus la ville de N'Djamena et 54 Sous/préfectures. C'est ainsi que dans un premier temps, 15 cadres de haut niveau (ingénieurs

statisticiens, Démographes) dont la plupart travaillent au Bureau Central de Recensement (BCR) ont été formés à N'Djamena au titre de Délégués Préfectoraux de Recensement, ceci trois mois avant la date prévue pour le dénombrement. Dans un second temps, ils sont repartis chacun dans un chef lieu de la préfecture ou ils ont fait venir deux cadres ( Proviseur du Lycée et le Directeur du Collège) de chaque sous/préfectures dépendant de leur circonscription pour les former. Dans un troisième temps, les deux cadres (Proviseurs du Lycée et Directeur du Collège) sont répartis chacun dans leur circonscription ou ils ont organisé un test de recrutement sur la base du nombre des agents préalablement retenu par le Bureau sur la base des résultats des travaux cartographiques. Les meilleurs agents qui ont été identifiés au cours de cette formation ont été formés ensuite pour jouer le rôle de contrôleurs et superviseurs.

## - dénombrement

Le dénombrement de la population sédentaire a duré 15 jours et celui des nomades a duré 30 jours. Compte tenu des difficultés d'accès avec les moyens de locomotions (véhicules, mobylettes et autres), il a fallu procéder à la location des vélos, pirogues et montures (chevaux , ânes et chameaux ).

En ce qui concerne les nomades, il a fallu développer une méthodologie adaptée au dénombrement de cette catégorie de la population. C'est ainsi que les fiches de renseignement ont été envoyées à tous les sous/préfets environ 12 mois avant le recensement proprement dit en vue de recueillir un certain nombre d'informations auprès des autorités traditionnelles et des population. Il s'agit entre autres des renseignements liés aux points d'eau, aux passages des nomades, leur importance numérique, leur point de rassemblement, leur itinéraire etc.. pour la période projetée (mois d'avril). Ces fiches ont été retournées au Bureau de Recensement. Les renseignements tirés de ces fiches et l'organisation d'un séminaire de sensibilisation avec les chefs des tribus nomades ont d'élaborer une stratégie adaptée au dénombrement de la population nomade. Il y' a lieu de noter qu'une mission de deux cadres nationaux a eu lieu au début des travaux préparatoires en Mauritanie et au Sénégal pour s'empreigner de la méthodologie de recensement de la population nomade. Le recrutement des agents recenseurs nomades et leur formation ont tenu compte de tout cela. Contrairement aux agents recenseurs sédentaires qui sont affectés dans les Zones de Dénombrement (ZD), les agents recenseurs nomades sont affectés chacun dans une Zone de contrôle (ZC). Ils sont munis des « cartes » d'agents recenseurs nomades qui sont remis aux nomades une fois recensés, ceci pour éviter de double compte.

## - codification

Le RGPH-1 étant le tout premier car le pays ne disposait pas des données d'envergure nationale fiables, les stratégies qui étaient adoptées à tous les niveaux sont celles qui devraient permettre de sortir rapidement les résultats. Ainsi, 180 agents ont été recrutés dont 90 agents de codification et 90 agents de saisie. Les équipes travaillent de manière alternée : 30 agents de codification et 30 agents de saisie ( soit 60 agents ) travaillent de 6h du matin à 11H, les 30 autres agents de codification et 30 autres agents de saisie, de 11H à 16 H, les 30 agents de codification et 30 agents de saisie de 16 H à 21 H. L'ensemble des travaux de

codification et de saisie a duré huit (8) mois. Il convient de signaler que les travaux de saisie ont été réalisés sur micro-ordinateur au moyen du logiciel IMPS ( Integrate Micro Processing System version 2.2)

## - analyse

Les travaux d'analyse ont tenu compte du manque des données fiables dans le pays et donc de l'urgence à mettre rapidement en place les résultats de cette opération. C'est ainsi que bien avant la fin des travaux cartographiques, un plan de tabulation et d'analyse a été élaboré et les analystes ont été identifiés. Ces derniers ont commencé à se documenter durant toute la durée des travaux de saisie. Aussitôt après la fin des travaux de saisie, une mission conjointe composée d'un conseiller régional en Analyse Démographique et d'un Expert informaticien, tous deux de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) est arrivée au Tchad. Le premier a revu avec les analystes le plan de tabulation et d'analyse avant de procéder à la formation des analystes sur les techniques d'analyse. Quant à l'Expert informaticien, il a assuré la formation des analystes sur l'utilisation du logiciel IMPS pour la production des tableaux d'analyse. Au terme de ces deux types de formation, les cadres ont démarré les travaux d'analyse qui ont duré trois (3) mois et ont débouché sur les versions provisoires des rapports. Un séminaire – atelier a eu lieu en dehors de la ville de N'Djamena, à une soixantaine de Km avec l'appui des Experts nationaux et internationaux venant de l'IFORD, de l'UNFPA et de certains pays pour aider les analystes à valider les rapports définitifs. Toutes les observations sont intégrées au fur et à mesure. Deux semaines après le séminaire, les rapports définitifs sont envoyés à l'imprimerie pour impression.

## - appui extérieur:

L'expertise internationale permanente mise en place au début du projet a été substituée par des missions ponctuelles des Equipes d'Appui Techniques de l'UNFPA. Il a été constaté que cette stratégie d'appui permanent ne profite pas aux cadres qui souhaitaient avoir les appuis ponctuels pour les former. Ces Equipes d'Appui séjournent à raison de deux semaines avec comme termes de référence : évaluer le travail déjà réalisé en terme de qualité et quantité, proposer des corrections avec les Equipes nationales, élaborer un plan de travail pour les trois (3) à quatre (4) mois ainsi de suite. Les missions étaient composées soit d'un ou de deux Experts. Par exemple, pendant la période de recensement, ce sont des missions composées souvent d'un Expert en cartographie et d'un Expert en en organisation de recensement. Les cadres nationaux ont beaucoup apprécié cette forme de coopération qui avait plus la vocation de formation pour leur permettre de faire le travail eux- même.

L'une des expériences vécue dans le cadre de l'organisation du premier recensement de la population de 1993 et qui doit être capitalisée est la collaboration Sud- Sud. Plusieurs techniciens venant des Instituts Nationaux de la Statistique du Cameroun et de la RCA ont aidé leur collègue du TCHAD à assurer le bon déroulement des activités, surtout à travers les phases Recensement pilote et analyse des données.

## 2 Projets pour le prochain recensement

Les résultats du premier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH–I) de 1993 ont beaucoup contribué à la définition des politiques de développement et à la mise œuvre de la politique de population. Cependant, il importe de préciser que la base de sondage, ainsi que les indicateurs sociodémographiques issus de ce premier recensement tendent à être obsolètes, alors que les enjeux du troisième millénaire sont multiples et complexes. Il importe aussi que notre pays doit disposer des instruments statistiques fiables et mis à jour pour permettre une meilleure planification des programmes et des projets de développement, et le suivi des Objectifs de Développement du Millénaire (OMD) et de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) ; c'est pourquoi, le Gouvernement a décidé depuis 2000 d'organiser un deuxième recensement de la population.

La préparation technique du RGPH-II a été finalisée depuis l'année 2000 par les services du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération, assistés par les missions de l'UNFPA. Ces missions ont également aidé les nationaux à évaluer le coût de l'opération qui s'élève en son temps à environ 8 millions de dollars. Le recensement
étant une opération lourde, coûteuse et complexe, l'étendue du territoire et l'état des finances du Pays font de sa réalisation un défi financier, matériel et humain à relever. C'est pour cette raison que le Gouvernement a sollicité l'appui des partenaires au développement pour son organisation. Un premier contact avec les partenaires en date du 12 novembre 2003 mais n'a pas permis de réunir les ressources nécessaires à la réalisation de cette opération. Un autre contact est prévu avec les partenaires au début de l'année 2007, mais avant cela, une mission internationale est attendue avant la fin de l'année 2006 pour aider les cadres nationaux à réévaluer le projet. Le budget ayant été élaboré depuis 2000 et révisé en 2002.

Sur le plan institutionnel et administratif, les dispositions ont été prises : le Deuxième Recensement Général de la Population a été instituée par Décret n° 408/PR/MPED/2000 du 11 septembre 2OOO. Cet acte a été complété par d'autres textes non de moindre importance, il s'agit de l'Arrêté n° 119/MPDC/SG/INSEED/2003 du 9 septembre 2003, portant nomination des cadres et agents au Bureau de Coordination du Deuxième Recensement, de l'Arrêté n°120/MPDC/SG/INSEED/2003 du 08 octobre 2003 portant désignation des membres du comité Technique de Recensement ; de l'Arrêté conjoint n° 133/MPDC/SG/INSEED/2003 et n°049/MAT/SG/DEL/2003, portant création du Comité Technique Interministériel de pilotage, signé conjointement par le Ministre du Plan, du Développement et de la Coopération et le Ministre de l'Administration du Territoire le 05 novembre 2003.

a En dehors des dispositions qui ont été pris pour donner une base juridique à cette opération, aucune activité technique préparatoire n'a commencé jusque là. Toutefois, les faiblesses qui ont été relevées dans le cadre du premier recensement de 1993, elles vont êtres prises en compte dans le cadre des travaux du Deuxième recensement. Il s'agit de l'utilisation des GPS pour les travaux cartographiques, de la dissémination et l'stockage des résultats, l'analyse des thèmes liés aux groupes

particuliers tels que les personnes âgées, les femmes, les jeunes, les handicapés, les enfants de la rue etc..

b Problèmes majeurs rencontrés

Les problèmes majeurs rencontrés concernent le financement de toutes les phases de l'opération, la mobilisation des moyens logistiques pour le dénombrement, l'insécurité, l'stabilité des cadres nationaux affectés au projet.